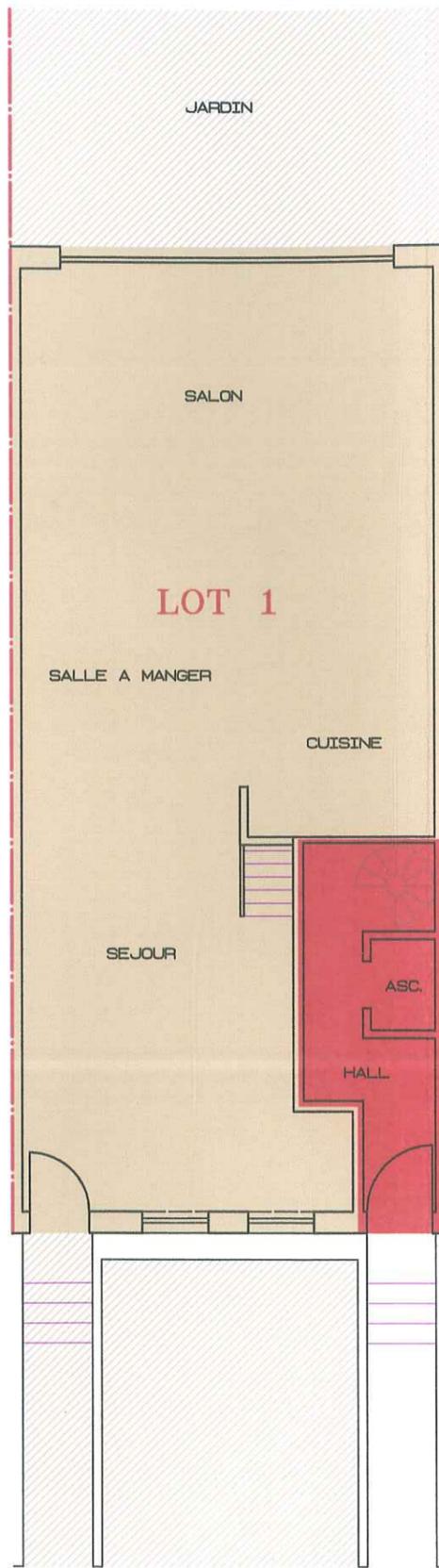
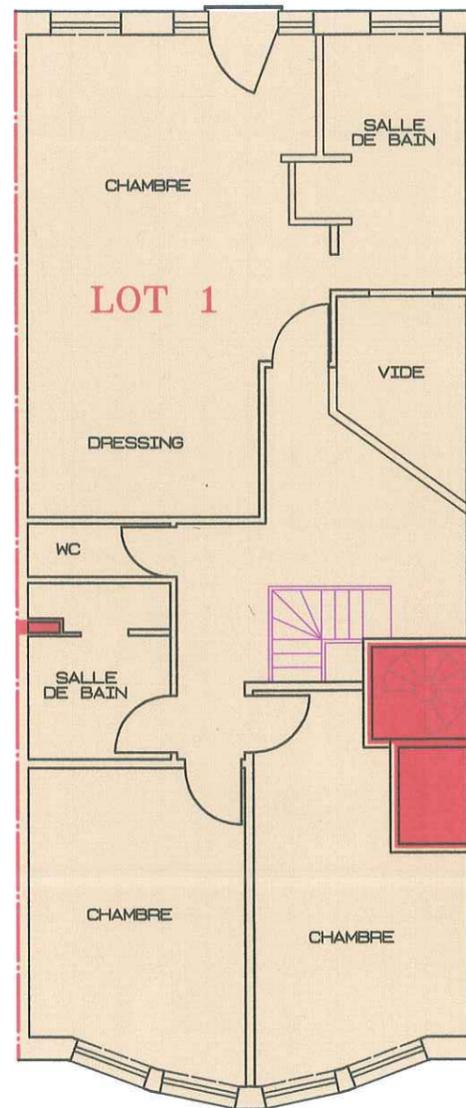


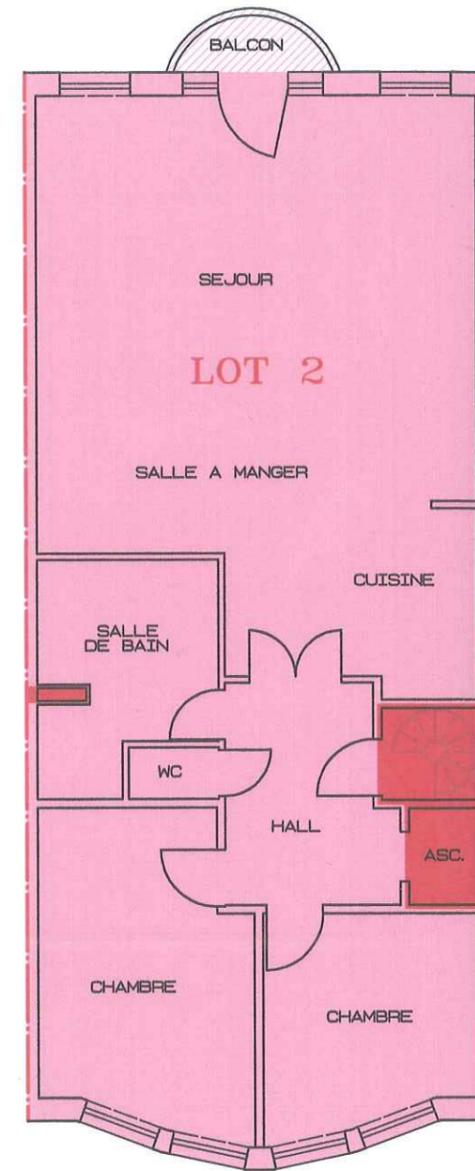
SOUS-SOL



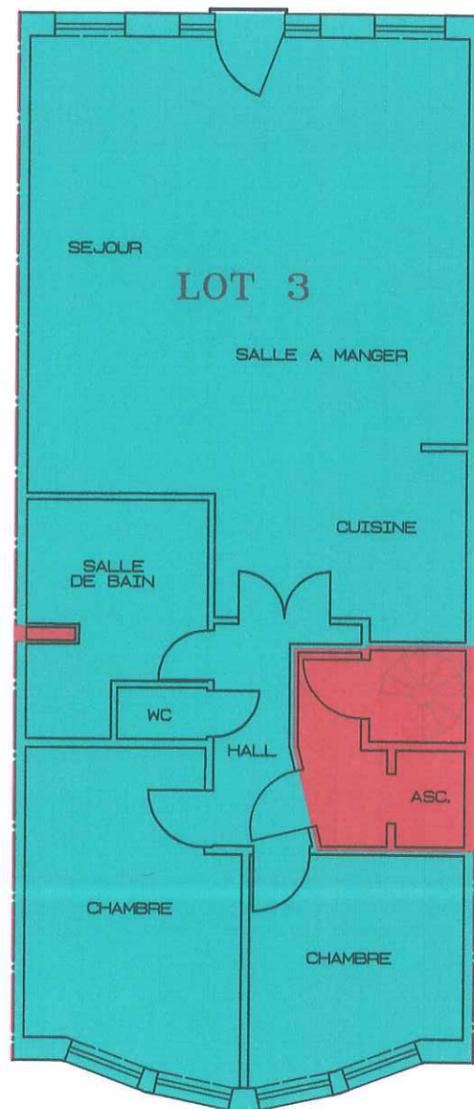
REZ-DE-CHAUSSEE



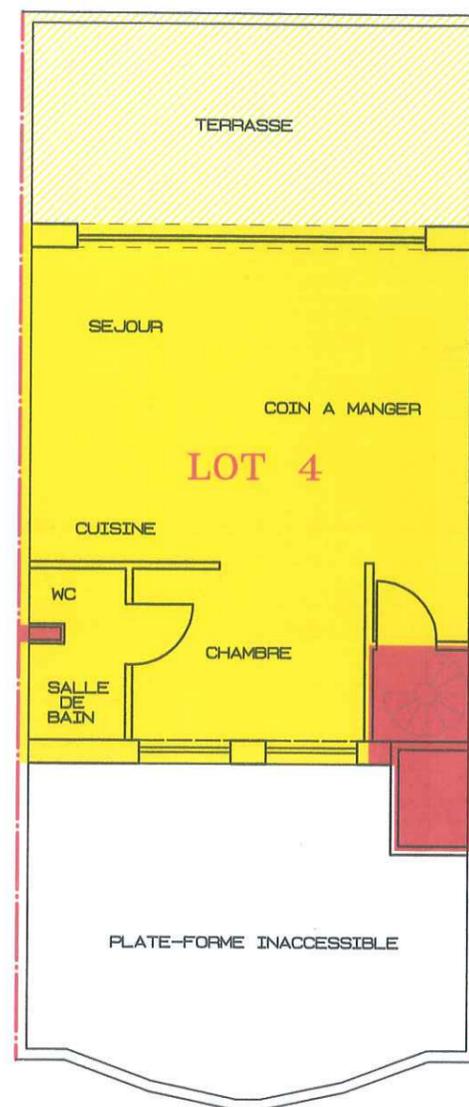
1er ETAGE



2è ETAGE



3è ETAGE



4è ETAGE

Plan levé et dressé par :

SPRL BETOP / Baudouin DUFOUR

Avenue Mutsaard, 75 bte 96

1020 Bruxelles

Tél/Fax 02/268 85 35

Echelle : 1/100

COMMUNE D'EVERE

Propriété

AVENUE DU V-DAY, 20

REPARTITION DES LOCAUX

CALCUL DES MILLIEMES

Date : le 23 mars 2009

REMARQUE : Ce document a été réalisé sur base des plans existants

### REPARTITION DES LOCAUX

#### 1) PARTIES COMMUNES

Les parties communes se composent :

- du terrain sur lequel l'immeuble est construit
- au niveau du sous-sol, de la chaufferie, de la cage d'ascenseur et des gaines techniques ; une servitude de passage sera prévue pour accéder à la chaufferie et aux compteurs
- au niveau du rez-de-chaussée, du hall d'entrée, de la cage d'escaliers, de l'ascenseur et des gaines techniques
- au niveau des 1er, 2è, 3è et 4è étages, de la cage d'escaliers, de l'ascenseur et des gaines techniques
- d'une manière générale, de l'ensemble des canalisations d'électricité, de gaz, d'eau, à l'exception de celles comprises dans les parties privées et desservant ces parties privées, de l'ensemble des toitures, de l'ensemble de l'ossature des gaines de ventilation, des compteurs propres à l'usage des parties communes

#### 2) PARTIES PRIVATIVES

Les parties privées se composent succinctement de :

- LOT 1 : un appartement triplex comprenant, au sous-sol, un garage, au rez-de-chaussée, un séjour, une salle à manger, une cuisine, un jardin, l'escalier privatif menant au 1er étage et la rampe, d'accès au garage du sous-sol, au 1er étage, trois chambres, deux salles de bain et un WC
- LOT 2 : au 2è étage, un appartement comprenant un séjour, une salle à manger, une cuisine, deux chambres, une salle de bain, un WC et un balcon en façade arrière
- LOT 3 : au 3è étage, un appartement comprenant un séjour, une salle à manger, une cuisine, deux chambres, une salle de bain et un WC
- LOT 4 : au 4è étage, un flat comprenant un séjour, un coin à manger, une cuisine, une chambre, une salle de bain, un WC et une terrasse en façade arrière

### REPARTITION DES MILLIEMES

LOT 1	APPARTEMENT TRIPLEX SOUS-SOL REZ-DE-CHAUSSEE - 1er ETAGE	488/1000
LOT 2	APPARTEMENT 2è ETAGE	206/1000
LOT 3	APPARTEMENT 3è ETAGE	199/1000
LOT 4	APPARTEMENT 4è ETAGE	107/1000